



état de frais de mon huissier

Par gentiane

suite avotre reponse de demande de redressement judiciaire mon huissier afait des commandement ou injonction & commandement de payer, pv d'indisponibilité du certificat immatriculation pv de saisie vente,pv de remise des clefsdénonciation de saisie attributionn frais de serrurier etc etc d'un montant total de 2298euros51; je pense que la facture et un peu lourde,un redressement judiciaire ne m'aurais pas couter si cher? ne peut -on pas négocier sur le prix de toutes ces interventions,lui ayant dis de faire le moindre frais possible .peut-on négocier ? merci de me repondre